

Par **PIERRE MARCELLE**

18 Brumaire, fédération de blondes et de brushings

Qu'on ne se méprenne pas : le titre de cette chronique ne suggère pas, de son auteur, un prurit néobonapartiste, non plus qu'un propos lamentablement péri-sexiste. Le 18 Brumaire de la semaine, c'est évidemment le coup d'Etat de Jean-François Copé proclamant dimanche dernier 18 novembre, à 23 h 31, son empire sur le parti UMP. Ainsi Bonaparte, le 9 novembre 1799, renversa-t-il le Directoire, et ainsi Louis Napoléon annonça-t-il la fin de la II^e République le 2 décembre 1851. De cet épisode, Karl Marx tira l'année suivante son *18 Brumaire de Louis Napoléon Bonaparte* dans lequel il observera fameu-

sement : «Hegel remarque quelque part que tous les grands faits et les grands personnages de l'histoire adviennent pour ainsi dire deux fois. Il a oublié d'ajouter : la première comme tragédie, la seconde comme farce.»

Du siège de l'UMP, Copé est sorti lundi soir président, par la farce des caleulettes et d'une manœuvre entamée la veille lors d'un bluff affligeant de maladresse auquel Fillon avait servi une réplique pathétique d'indigence. Qu'on ne se méprenne pas : je n'y avais pas de favori. Quant au discours éditorialisé en boucle selon lequel, de Copé et de Fillon, le premier serait le méchant et le second, le gentil, il ne m'a toujours pas convaincu. Certes, les pains au chocolat du maire de Meaux, mais le ministère de l'Identité nationale, c'était bien sous Fillon, non ? Ainsi que l'un et l'autre le répétaient lors de leur débat télévisé du 25 octobre, «ce qui [les] rapproche est infiniment plus important que ce qui [les] sépare». Ce qui les rapproche, c'est une commune appréciation des «extrêmes», dans l'inepte confusion du Front de gauche et du Front national (confusion sincère ou outrée mais d'inspiration résolument antirépublicaine) ; une commune dévotion au chef – celui qui tue la concurrence et intime aux survivants de circuler, parce qu'il n'y a rien à discuter ; une commune révérence au bonapartisme godillot, tenant lieu aux uns et aux autres tout à la fois d'histoire et de programme.

Dès mardi soir, l'hésitant Fillon déclarait comme une évidence : «naturellement, je reste au sein de ma famille» – posture tactique, proposition qu'on n'est pas obligé de croire sur parole, mais dieu que ce «naturellement» sonnait savoureux, à l'heure où ladite «famille» venait de placer La Droite forte (autant dire la fraction FN de l'UMP) en tête de ses courants ! «Fracture morale», qu'il disait... Je n'ai certes rien contre

la morale, mais entendre l'ex-Premier ministre l'invoquer pour qualifier la «fracture» de son parti... Copé-Fillon, Fillon-Copé, même leurs souteneurs, dans leur commune opposition au mariage homo (1), j'ai du mal à les différencier.

Ce qui identifia le mieux leur proximité, ce sont les blondes, mais qu'on ne se méprenne pas : ce terme ne constitue pas une agression «au physique», une attaque *ad mulierem* et l'expression d'une misogynie tapie dans l'ombre. Dans le terme générique de «blondes», j'identifie la collection de porte-parole des deux candidats qui, durant les

derniers jours de campagne et les dernières heures de chauffe, défendirent leurs champs respectifs sur tous les plateaux et dans tous les micros. Il sembla qu'on ne vit qu'elles, mais le féminisme ni la parité, je crois, n'y trouveraient leur compte.

Très loin de la douceur genrée dont d'antiques préjugés entretiennent la légende, les prestations de Nadine Morano, Valérie Rosso-Debord, Michèle Tabarot (pour Copé) et Valérie Pécresse (pour Fillon) ont mieux que tout incarné la fracture artificiellement partisane. Dès dimanche, le sourire forcé, figé et déjà défilé de Pécresse annonçait la défaite de Fillon mieux que les mots de ce dernier. Et de même, l'assurance placide de Tabarot posant systématiquement aux côtés de Copé confortait sa victoire proclamée en atténuant la violence de son putsch. Dans le même temps, «sur le terrain», Morano et Rosso-Debord aboyaient à grands coups de mâchoires, le plus souvent contre de vieux barons fillonistes, tous les vieux trucs rhétoriques d'une vieille droite éternelle en mimant le casting d'une démocratie de comparses.

La blondeur, ici, quasi programmatique et identitaire ainsi qu'un serre-tête dans une manifestation de Civitas, confinait à un habitus que le brushing corollaire agitait comme une bannière. Subliminalement, elle semblait presque pousser hors champ une Rachida Dati à l'œil toujours noir, mais, par comparaison, presque zen. Inéluctablement, elle imprégnait tous les écrans d'un avatar blond marine.

(1) Opposition à laquelle Hollande donnait mardi, au nom d'une peu constitutionnelle «liberté de conscience», un confus quitus qu'un rétropédalage ne fit pas oublier. La propension de ce président à contrarier partout ses alliés, tout en cajolant une droite contre laquelle on croyait l'avoir élu, pourrait finir par lasser.

Israël ou l'absurde quête de la proportionnalité

Par **JEAN-BAPTISTE JEANGÈNE VILMER**
Philosophe et juriste, faculté de droit de McGill University (Canada)

Le discours est rodé. A chaque offensive, il faut reconnaître à Israël le droit de se défendre, et lui reprocher de le faire de façon «disproportionnée». La proportionnalité est toujours au cœur du débat. Mais que signifie-t-elle exactement ? En théorie, il faudrait distinguer entre celle à l'œuvre dans la décision de recourir à la force (*jus ad bellum*), qui demande s'il est bien proportionnel de répondre par la force et de le faire avec cette intensité et cette ampleur ; et celle à l'œuvre une fois le conflit commencé (*jus in bello*), qui demande si les moyens et méthodes de guerre sont eux-mêmes proportionnels. En pratique toutefois, les deux sont entremêlés.

Aucune action militaire ne permettra, comme l'a montré «Plomb durci» il y a quatre ans, d'augmenter la sécurité des Israéliens.

Israël, qui subit une agression armée (des tirs de roquettes), a le droit de recourir à la force en vertu de l'article 51 de la charte de l'ONU. Mais de quelle manière ? Là est la question, et il faut alors éviter deux erreurs communes.

Premièrement, ceux qui s'indignent de l'inégalité des moyens – un escadron de F-16 contre une roquette – oublient que la proportionnalité n'est pas l'égalité. Il est non seulement normal mais même souhaitable que la première puissance militaire de la région réponde en utilisant ses armes, qui en principe sont plus précises. Cet avantage implique d'ailleurs une responsabilité : Tsahal ayant plus que ses adversaires les moyens d'être précis, il semble d'autant plus inadmissible qu'elle ne le soit pas. Sauf si ses adversaires mettent sciemment la vie des civils en danger, en utilisant par exemple des boucliers humains.

Si la proportionnalité était l'égalité, il faudrait exiger d'Israël qu'il réponde aux roquettes imprécises du Hamas visant intentionnellement des zones habitées en espérant faire des victimes civiles par d'autres roquettes imprécises ayant le même objectif. Au contraire, l'Etat hébreu utilise des missiles guidés et tente d'éviter les civils. On peut lui reprocher de ne pas y parvenir, de répondre avec une force excessive, mais il ne faut jamais perdre de vue cette différence fondamentale : l'un vise des civils, et les atteint heureusement rarement ; l'autre vise des combattants, et atteint malheureusement souvent des civils.

Deuxièmement, la proportionnalité ne se mesure pas en comparant le nombre de civils tués de part et d'autre. En droit de la guerre, il y a disproportion lorsque les dommages aux civils sont «excessifs» par rapport à

l'objectif militaire. Tout dépend donc de cet objectif. Ici s'affrontent deux interprétations. L'une, défendue par la plupart des observateurs, considère chaque tir de roquette comme un événement singulier. Et, comme aucun d'entre eux ne menace la sécurité d'Israël, l'Etat hébreu aurait tort d'y répondre par une opération de grande envergure, qui fera de nombreuses victimes. L'autre, défendue par Israël, repose sur la doctrine de l'accumulation d'événements : même si, pris individuellement, chaque tir de roquette ne mérite pas une telle réponse, leur fréquence est telle qu'ils s'additionnent et constituent ensemble une menace plus sérieuse, à laquelle il faudrait donc répondre plus sérieusement.

La première interprétation proportionne l'emploi de la force à la nécessité de repousser l'attaque en cours. La seconde à l'objectif d'atteindre un certain niveau de sécurité : il ne s'agirait pas seulement de détruire le lanceur de roquettes, mais de dissuader ou d'empêcher tout tir futur.

On ne peut pas reprocher à Israël de chercher à mettre fin de manière durable à l'agression qu'il subit. On peut en revanche lui reprocher de ne pas le faire, et le problème est plutôt là. Car ni des raids aériens ni une offensive terrestre n'augmenteront sa sécurité. Aucune action militaire ne le permettra, comme l'a montré l'opération «Plomb durci» il y a quatre ans. Trois civils israéliens et 895 civils palestiniens étaient morts. Pourquoi ?

La seule manière de mettre un terme à la menace qui pèse sur les citoyens israéliens est de traiter ses causes profondes que sont l'occupation illégale et illégitime des Territoires palestiniens et le blocus de cette prison à ciel ouvert qu'est la bande de Gaza. La seule manière de mettre fin aux tirs de roquettes est une solution à deux Etats, qui malheureusement n'est plus à l'ordre du jour puisqu'elle n'est pas dans l'intérêt de la droite israélienne, que les Palestiniens sont divisés, que les uns et les autres ne s'entendent pas sur le tracé de la frontière et que les Etats-Unis sont trop influencés par le lobby israélien pour être un médiateur efficace.

Benyamin Nétanyahou n'a aucune intention de s'intéresser à ces causes profondes. Ce qui le motive n'est pas la sécurité d'Israël mais la conviction que cette attitude augmente ses chances de réélection – ce que les précédents de 1996 et 2009 ne montrent pas.

Ce que l'on peut donc reprocher au gouvernement israélien n'est pas de chercher à mettre fin à l'agression subie avec des moyens excessifs, mais plutôt de ne pas chercher à le faire – avec des moyens qui sont alors forcément disproportionnés puisque les dommages civils ne peuvent pas être mis en relation avec un quelconque objectif sécuritaire. Autrement dit, d'un côté comme de l'autre, on meurt pour rien.